

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 24 mai 2011 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mme Lucie Désilets

MM Roch Dumont, Michel Gervais, Normand Héroux, Michel Parent et Gilles Roy

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Aucun commissaire représentant les parents n'est présent.

COMMISSAIRES ABSENTS :

Mmes Chantal Boisselle, représentante des parents au secondaire et Chantale T. Renaud

M. Nicolas Léonard, représentant des parents au primaire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mmes Francine Chabot, Michelle Laguë et Nicole Leblanc, commissaires

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint
Mme Monique Guillet, directrice générale adjointe
M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
M. Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 23 h 05.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2011

37-CE-2010-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Héroux:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2011
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 Reconduction du contrat – entretien ménager – Pavillon 2525, Fernand-Lafontaine – CFP Pierre-Dupuy
 - 11.2 Octroi de contrat – services techniques pour la surveillance des travaux de toiture – été 2011
 - 11.3 École secondaire participative l'Agora – réfection phase III / services sanitaires et revêtement de plancher
 - 11.4 École Marie-Victorin (B) et Samuel-De Champlain – remplacement des chaudières, désamiantage et contrôles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
 - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2011

38-CE-2010-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
26 AVRIL 2011**

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2011 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

39-CE-2010-2011

**RECONDUCTION DU CONTRAT – ENTRETIEN MÉNAGER
PAVILLON 2525 FERNAND-LAFONTAINE – CFP PIERRE-DUPUY**

CONSIDÉRANT qu'un contrat d'entretien ménager a été accordé au prestataire de services « Centre de transition le Sextant inc. » pour une période de quatorze (14) mois se terminant le 30 juin 2011;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la clause 3.1 de ce contrat, le « Centre de transition le Sextant inc. » a accepté une reconduction pour une période maximale additionnelle de douze (12) mois, aux mêmes conditions;

CONSIDÉRANT que le bail de location original intervenu entre la Commission scolaire Marie-Victorin et Frank J. Motter a été renouvelé jusqu'au 31 janvier 2014 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Roch Dumont :

1° QUE le contrat d'entretien ménager pour le Pavillon 2525 Fernand-Lafontaine du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy, qui a été accordé au prestataire de services « Centre de transition le Sextant inc. » et qui vient à échéance le 30 juin 2011, soit renouvelé pour un montant total de 89 556,96 \$ avant taxes, pour une période de douze (12) mois débutant le 1^{er} juillet 2011 et se terminant le 30 juin 2012;

2° QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le renouvellement de contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2011

40-CE-2010-2011

**OCTROI DE CONTRAT – SERVICES TECHNIQUES POUR LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE TOITURE – ÉTÉ 2011**

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres public pour des services techniques relatifs à la surveillance en permanence des travaux de toiture durant l'été 2011;

CONSIDÉRANT que deux (2) prestataires de services se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT qu'un (1) prestataire de services a déposé une soumission et que le directeur général a autorisé la poursuite du processus d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que le contrat pourrait s'élever à un montant supérieur au seuil d'appel d'offres public;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

1° **QUE** le contrat pour des services techniques relatifs à la surveillance des travaux de toiture durant l'été 2011 soit accordé au prestataire de services « Groupe ABS » au tarif journalier de 500,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 27 avril 2011 déposé par le Service des ressources matérielles ;

2° **QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

41-CE-2010-2011

**ÉCOLE SECONDAIRE PARTICIPATIVE L'AGORA – RÉFECTION PHASE
III / SERVICES SANITAIRES ET REVÊTEMENT DE PLANCHER**

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Les Constructions Claude Péloquin inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Roch Dumont :

1° **QUE** le contrat pour le projet 086-225-44422 – École secondaire participative l'Agora – réfection phase III / services sanitaires et revêtement de plancher, soit accordé à la firme « Les Constructions Claude Péloquin inc. » pour un montant total de 140 685,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 20 avril 2011 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2011

42-CE-2010-2011

2° QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

**ÉCOLE MARIE-VICTORIN (B) ET SAMUEL-DE CHAMPLAIN –
REPLACEMENT DES CHAUDIÈRES, DÉSAMANTAGE ET
CONTRÔLES**

CONSIDÉRANT que onze (11) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs « GENIVAR » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Le Groupe CENTCO inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

1° QUE le contrat pour les projets 039-039-43343 / 056-056-43344 – Marie-Victorin (B) / Samuel-De Champlain – remplacement des chaudières, désamiantage et contrôles - soit accordé à la firme « Le Groupe CENTCO inc. » pour un montant total de 398 900,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 9 mai 2011 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

43-CE-2010-2011

DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL – AUTORISATION

CONSIDÉRANT que l'article 4.1 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage* adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que les dépenses de la présidence du conseil sont autorisées par le comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gilles Roy :

D'AUTORISER les dépenses de la présidence au montant de 469,37 \$ pour la période du 11 mars au 19 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2011

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance prend fin à 23 h 15.

Présidente

Secrétaire générale